

Qu'est-ce qu'un article encyclopédique ?

Le concours Graines d'auteurs, organisé à l'occasion du 50^e anniversaire d'Universalis, propose à toutes les classes de collège de France de rédiger un article encyclopédique sur des sujets donnés (voir [le concours](#)). Mais qu'est-ce qu'un article encyclopédique ? Quelles sont les règles à suivre ? Universalis vous donne des conseils.

PRÉAMBULE

Quand on cherche des informations sur un pays, une personnalité, un événement historique, un domaine de connaissance ou encore un sujet d'actualité, la meilleure démarche consiste à ouvrir une encyclopédie, avant de consulter des ouvrages spécialisés.

Une encyclopédie est une source d'information généraliste qui apporte un premier niveau de connaissances dans toutes les disciplines du savoir. Elle se présente comme une collection d'articles, chacun étant identifié par son titre (appelé aussi entrée). Contrairement au dictionnaire de langue, l'encyclopédie ne donne pas d'indication syntaxique ou grammaticale (par exemple, cet article ne précise pas que le mot « encyclopédie » est un nom féminin). Au-delà de la définition du mot, elle apporte des informations sur la réalité qu'il désigne. Les entrées d'une encyclopédie sont presque toujours des noms communs ou des noms propres. Des mots comme « dorénavant » (adverbe), « souple » (adjectif qualificatif) ou « maigrir » (verbe) sont des entrées de dictionnaire de langue, mais ils ne font pas partie des mots traités dans une encyclopédie.

Les encyclopédies existent depuis l'Antiquité. Mais le modèle moderne, avec son découpage en articles reliés entre eux par des renvois, et le rôle explicatif joué par l'illustration, a été établi par Diderot et d'Alembert. Ces philosophes du siècle des Lumières ont dirigé l'Encyclopédie (avec une majuscule, car c'était le titre même de l'ouvrage) dans les années 1750-1770. Traditionnellement, on imagine l'encyclopédie comme une série de gros livres. Aujourd'hui, on la consulte de plus en plus souvent sur support numérique, et on attend d'elle de pouvoir naviguer efficacement entre les articles grâce à un moteur de recherche performant.

Comme les dictionnaires, les encyclopédies sont censées ne pas contenir d'erreurs. Le soin apporté à la vérification des informations et au contrôle de la réalisation explique la confiance qu'inspirent certains éditeurs spécialisés dans cette activité.

Source : « encyclopédie ». In Universalis Junior [en ligne]. Encyclopædia Universalis, consulté le 18 juillet 2018. Disponible sur <http://junior.universalis-edu.com/encyclopedie/encyclopedie/>

LES RÈGLES D'UN ARTICLE ENCYCLOPÉDIQUE

1) Les informations sont vérifiées

Le contenu d'un article encyclopédique doit être fiable. Pour cela, il est essentiel de vérifier dans plusieurs sources (sites Internet et/ou livres) les informations mentionnées dans l'article.

2) Le ton est neutre

Un article encyclopédique explique un sujet, sans émettre de jugement : il ne fait donc ni louange ni critique. Plus concrètement, il ne contient pas de mot à connotation péjorative, ou au contraire valorisante, pas de superlatif (par exemple « l'un des plus grands scientifiques »). Un article ne se rédige pas non plus aux premières personnes du singulier et du pluriel (*je* et *nous*).

3) Le style est sobre

Un article encyclopédique n'est pas un article de presse, un essai littéraire, un discours ou une dissertation ! Il n'est pas non plus un texte argumentatif destiné à convaincre et persuader. Son objectif principal est d'informer.

4) Le vocabulaire est précis et simple

Lors de la rédaction d'un article encyclopédique, la recherche du mot juste est importante : il faut être rigoureux, employer le mot le plus approprié. Un mot compliqué doit être défini ou renvoyer sur un autre article de l'encyclopédie Universalis Junior Edu.

5) La structure est claire

Un article encyclopédique est structuré de manière rigoureuse. Il commence toujours par une introduction, qui expose le sujet, et est rythmé par des intertitres. Les exemples permettent d'illustrer le sujet et de le rendre concret.

6) Les sources sont citées

La source de chaque citation et de chaque photo doit être précisée sous la forme d'une note en bas de page. Pour en savoir plus : http://www.encyclopaedia-universalis.fr/blog/wp-content/uploads/2017/10/Fiche_0_Citer-ses-sources_collège.pdf

POUR INFO :

L'article gagnant suivra le même circuit que n'importe quel article de l'encyclopédie Universalis Junior. Il sera soumis à un éditeur qui validera son contenu et s'assurera qu'il respecte la charte éditoriale avant de le transmettre au pôle correction. En vue de sa publication, l'article gagnant sera donc susceptible d'évoluer !